

AVIS DE CONSULTATION OUVERT
N° 071/AT/DO OUM EL BOUAGHI/DAL/ACH/2019

«TRAVAUX DE CANALISATION CITE ENNAHDA 2 BERRICHE».

La Direction Opérationnelle d'Oum El Bouaghi lance un avis de consultation ouvert pour :

«TRAVAUX DE CANALISATION CITE ENNAHDA 2 BERRICHE».

Les entreprises qualifiées, intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres peuvent retirer le cahier des charges, auprès la Direction Opérationnelle d' Oum El Bouaghi Cite Errasd En Face La Mosquée Okba Ben Nafi. Contre le paiement d'une somme de deux mille dinars algérien (2000 DA) Non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire N°001008420300000032/46.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

1-Dossier administratif : insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention «**Dossier administratif**»

2-L'Offre technique: insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention «**Offre Technique**»

3-L'Offre financière: insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention «**Offre Financière**»

Les trois enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure qui devra être anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure, et devra porter -bien apparent- la mention suivante :

DIRECTION OPERATIONNELLE D'OUM EL BOUAGHI
AVIS DE CONSULTATION OUVERTE
AT/DO-OEB/DAL/SA/071/2019
TRAVAUX DE CANALISATION CITE ENNAHDA 2 BERRICHE
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION AD-HOC »

La date limite du dépôt des offres est fixées au 15ème jour de 08h00 à 14h00, à partir de la 1ère parution du présent avis de consultation sur le site WEB officiel d'Algérie télécom, au Secrétariat de la commission DO Oum El Bouaghi.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle d'Oum El Bouaghi le même jour à 14h :00 au siège de la DO d'Oum El Bouaghi.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.